CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E38080** **VALABLE JUSQU'AU** **10/07/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2003

Raison sociale : DELGI CONSTRUCTIONS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/02/2004

Capital : 192 000

6 RUE CAMILLE DIDIER
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 08000

Siret : 444 942 700 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4026385

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 1956507304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 1956507304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 24 59 20 12 **Fax :**

Portable : 06 07 17 09 19

Responsabilité légale :
VIGNERON MARYVONNE DIRECTEUR GÉNÉRAL / DEL GIGLIO FRANÇOIS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.delgi-constructions.com

E-mail : sas@delgiconstructions.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 068 029 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	11	09/09/2025
2181	Restauration maçonnerie du patrimoine	7	23/05/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 16:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.